

Ecrit par le 3 juillet 2024

APEF recrute 30 aides à domicile en Vaucluse



[APEF](#), réseau de 152 agences de service à la personne, lance un grand campagne de recrutement. 1000 postes d'intervenants à domicile sont à pourvoir en France, dont 30 en Vaucluse. Auxiliaires de vie, assistants ménagers, gardes d'enfant, jardiniers, assistants d'agence, ou encore responsables de secteur, les postes sont à pourvoir en CDI, immédiatement ou en renfort pour la période estivale. APEF compte trois agences vauclusiennes à Orange, au Pontet et à Cavaillon

Les métiers d'aide à domicile sont tournés vers l'humain et les possibilités d'évolution sont nombreuses. De plus, ce sont des métiers ouverts aux étudiants souhaitant acquérir une expérience professionnelle rémunératrice en complément de leurs études. « Nous attachons beaucoup d'importance au savoir-être et aux valeurs, affirme [Manon Midou](#), gérante de l'agence APEF Cavaillon. Pour ce qui est du savoir-faire, nous avons fait de la formation et de l'accompagnement des collaborateurs une priorité au sein de notre stratégie de recrutement. C'est pourquoi l'expérience et le CV ne sont plus des incontournables. »

Ecrit par le 3 juillet 2024

Pour postuler, [cliquez ici](#) ou rendez-vous directement dans une agence.

454 Boulevard Edouard Daladier, Orange
1 Avenue Charles de Gaulle, Le Pontet
234 Cours Gambetta, Cavailon

Les entreprises viennent à la rescousse en finançant la garde d'enfants de leurs collaborateurs



Garde d'enfants : seule activité exclue de l'avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Alors que Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des finances et de la relance, et Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, viennent d'annoncer le versement de l'avance de réductions et crédits d'impôt (RICI) le 17 janvier prochain, l'avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne fait également son entrée en vigueur dès ce mois de janvier 2022 : pour toutes les activités du secteur, sauf la garde d'enfant.

« Le besoin de solutions de garde, notamment en période de rebond épidémique et de fermeture de classes, est pourtant fortement accru, explique [Worklife.io](https://worklife.io). Pour cette startup spécialisée dans les avantages salariaux, « ce sont désormais les entreprises qui aident les familles en participant au financement de la garde d'enfant de leurs salariés parents. »

La garde d'enfant, oubliée de la réforme du crédit d'impôt ?

L'avance immédiate est un service optionnel et gratuit proposé par l'Urssaf pour tous les services à la personne (ménage, aide à domicile pour les personnes dépendantes, jardinage, etc.), sauf la garde d'enfants. Il est disponible dès janvier pour les particuliers employeurs sur le site www.cesu.urssaf.fr et dès avril pour les usagers de services 'intermédiés' par le biais des organismes et plateformes intermédiaires.

A l'exception des parents, les particuliers employeurs ne devront donc plus attendre un an pour bénéficier du remboursement de leur crédit d'impôt : ils ne paieront que 50% du coût de la prestation, l'État se chargeant de régler l'autre moitié directement auprès du salarié.

Selon l'administration, c'est la complexité de la comptabilisation du cumul des aides CAF de garde d'enfants et du crédit d'impôt qui imposerait un décalage dans sa mise en place. Pourtant, aucune date ni engagements ne sont aujourd'hui avancés pour ce secteur. La garde d'enfants de plus de 6 ans qui n'a pas de complexité particulière est elle aussi exclue de la mise en place de l'avance immédiate.

Cependant la poussée du télétravail a placé la garde d'enfants à domicile sur le devant de la scène. « Beaucoup plus aujourd'hui que dans l'ère pré-covid, avoir accès à une garde d'enfant est une condition pour continuer à travailler. Au-delà des prestations de confort tel le ménage, la garde d'enfants est essentielle pour toutes les familles afin de concilier vie personnelle et vie professionnelle, » précise Benjamin Suchar, fondateur de Worklife.

Un enjeu de performance pour les entreprises

Avec le recul de 2 ans de crise sanitaire et de confinements successifs, les entreprises ont réellement saisi l'avantage d'accompagner leurs collaborateurs en mettant en place des solutions d'aide à la parentalité. Au-delà de l'accès à un réseau de gardes à domicile, les entreprises financent également le coût de la garde. « Depuis le lancement de notre carte de paiement Services à la Personne en avril 2021, les entreprises financent la garde d'enfants au même titre que des titres restaurants par exemple, ce qui a un impact direct sur la performance des salariés, » poursuit Benjamin Suchar. La startup a en effet mis en place une solution qui permet de financer des services à la personne avec les mêmes avantages fiscaux pour l'entreprise qu'avec les Cesu préfinancés (exonération de charges sociales et 25% de crédits d'impôt). À la différence des Cesu préfinancés, l'entreprise ne paie que les services réellement rendus, lui permettant ainsi de faire des économies importantes.

Une solution plébiscitée

Au-delà des services à la personne, Worklife permet de valoriser sur une application mobile l'ensemble

Ecrit par le 3 juillet 2024

des avantages sociaux de l'entreprise et de regrouper sur sa carte, outre la garde d'enfants, le financement d'autres avantages comme le forfait mobilité durable, les titres-restaurant ou encore l'indemnité télétravail. Worklife valorise les avantages salariés leur permettant de devenir un véritable levier de performance pour les équipes RH. En 8 mois seulement, la solution a été plébiscitée par plus d'une centaine d'entreprises, à l'instar de Randstadt, Aésio mutuelle ou Groupe Crédit Coopératif côté grands groupes, ou encore Back Market, Ornikar, Bazarchic, etc., du côté des startups.

Adezio services : la coopérative de services à la personne en Vaucluse



'Adezio services' se transforme en coopérative de services à la personne en Vaucluse.

A sa création en 2017, '[Adezio services](#)', agréée dans le cadre des lois sur les services à la personne, n'effectuait alors que les démarches administratives auprès des clients particuliers du cabinet d'expertise

Ecrit par le 3 juillet 2024

comptable Adezio. C'est en 2021, que [Sandrine Staïano](#), expert-comptable et gérante associée du cabinet fait évoluer 'Adezio services' qui devient alors une coopérative. Cette dernière regroupe désormais des artisans et professionnels qualifiés dans plusieurs domaines : ménage, bricolage, entretien de jardin, assistance administrative, informatique ou encore repas à domicile.

Faciliter le quotidien

L'objectif est de répondre aux besoins des particuliers en leur facilitant le quotidien, tout en aidant les clients artisans à développer leur clientèle et ainsi augmenter leur chiffre d'affaires. Des besoins communs ont été mis en avant : apporter des services de qualité à des particuliers qui veulent déléguer les travaux ; apporter ces services à des coûts moins importants du fait des avantages fiscaux (TVA à taux réduit et réduction ou crédit d'impôts) ; créer un réseau pour pouvoir proposer une panoplie de services à ces clients avec un interlocuteur unique.

50% de réduction/crédit d'impôt

Du côté des professionnels, adhérer à Adezio services leur permet accroître leur chiffre d'affaires en s'adressant directement aux particuliers, sans avoir à créer de seconde structure ni créer de tâche administrative supplémentaire. « Nous leur proposons une solution adaptée aux services à la personne et aux contraintes du chef d'entreprise actuel pour qui, le temps et l'argent deviennent plus que capital. Notre solution 100% en ligne a été pensée pour eux, afin de minimiser le temps qu'ils passent au niveau administratif sur la partie devis/facturation pour leur donner plus de temps à ce qui est productif et qui leur rapporte. » La coopérative s'occupe de tout pour leurs clients particuliers, de la facturation à l'envoi des reçus fiscaux. En outre, cela leur permet de faire bénéficier à leurs clients de 50% de réduction/crédit d'impôt.

Pour les particuliers, l'offre permet une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant 3 des prestations facturées par la coopérative et de profiter du gage de qualité des prestataires adhérents. S'ils sont imposables, ils bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% des sommes versées pour les prestations réalisées, dans la limite de 6000€, soit une dépense réelle de 12 000 €/an maximum. Ce plafond peut être relevé en fonction de leur âge, de leur situation familiale, de leur handicap ou du nombre d'enfants à charge. Le crédit d'impôt s'applique à tous les ménages, retraités et inactifs compris.

Comment ça marche ?

Pour les particuliers, il leur suffit de se rendre sur le site internet www.adezio-services.fr et de demander un devis en ligne, parmi les services proposés :

- entretien du jardin ;
- entretien de la maison ;
- bricolage et petits travaux à domicile ;
- préparation et livraison de repas/courses à domicile ;
- assistance informatique ;

Ecrit par le 3 juillet 2024

- assistance administrative.

Pour les professionnels, il suffit également de se rendre sur le site et de souscrire à une part sociale de la coopérative d'un montant de dix euros. Chaque adhérent dispose alors d'un accès personnel en ligne. Une fois la prestation réalisée, ils se connectent et génèrent automatiquement la facture pour leur client particulier. 'Adezio services' encaisse le règlement du client particulier (par chèque, carte bancaire, CESU préfinancé ou virement) et leur reverse la somme qui leur est due par virement bancaire sous 48 à 72h. L'envoi des reçus fiscaux est effectué par voie postale en début d'année.

Contact : 04 28 70 39 30 ou par mail à contact@adezio-services.fr

L.M.

Plus de 250 000 intentions de recrutement en Région Sud pour 2021

Ecrit par le 3 juillet 2024



La dernière enquête '[Besoins en main d'œuvre](#)' menée par Pôle emploi montre qu'après une année 2020 marquée par une baisse des recrutements, l'amélioration de la situation sanitaire pourrait mener à une reprise des embauches pour la deuxième partie de l'année 2021. Interrogées en fin 2020, les entreprises anticipent davantage de projets non saisonniers.

Les services se hissent en tête

Le secteur des services aux particuliers demeure le premier recruteur en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec 67 600 projets annoncés, représentant ainsi 27% des intentions d'embauche en 2021. Les besoins en main d'œuvre dans les services aux entreprises s'affichent en 2021 à 57 300 projets, soit 22% des intentions d'embauche. L'hébergement restauration, secteur phare du tissu économique régional, concentre 18% des intentions, soit 45 600 projets. Les commerçants (surtout de détail) arrivent ensuite avec un nombre de projets de recrutement avoisinant les 31 300, soit 12% du potentiel régional.

Le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires (IAA) réunit 11% des intentions d'embauche (environ 28 000 unités). 83% des emplois potentiels sont saisonniers. La construction représente 7% des projets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (18 900 projets). L'industrie prévoit 7 400 recrutements potentiels (3% des projets de la région).

Ecrit par le 3 juillet 2024

Hôtellerie restauration

Parmi les métiers les plus recherchés figurent des métiers à caractère saisonnier, comme les métiers agricoles (agriculteurs, ouvriers agricoles avec 10 100 projets et viticulteurs, arboriculteurs et cueilleurs avec 9 900 projets), ainsi que plusieurs métiers de l'hôtellerie-restauration. Même si ce secteur anticipe moins de recrutements en 2021 qu'en 2019, il prévoit de recruter de nombreuses personnes : serveurs avec 15 800 projets (+300 par rapport à 2019) et employés polyvalents de cuisine avec 11 900 projets (-700).

Santé et action sociale

Le secteur d'activité des services aux particuliers est le premier secteur contributeur de l'économie, avec 27% des intentions d'embauche en 2021. Les métiers de la santé humaine et action sociale, étroitement liés à ce secteur d'activité, sont donc très représentés dans le top 15 des métiers les plus recherchés. Les aides à domicile et aides ménagères (avec 9 100 projets) et aides-soignants (7 700 projets) sont respectivement en 6^e et 9^e position des intentions d'embauche.

Certains métiers voient leurs intentions d'embauche augmenter significativement lors des cinq dernières vagues de l'enquête. C'est le cas des agents d'entretien et de locaux (+4 400), des aides-soignants (+3 700), des ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires (+2 900) et des aides à domicile et aides ménagères (+2 800).

Méthodologie d'enquête

En octobre, novembre et décembre 2020, plus de 160 000 entreprises de la région ont été interrogées concernant leurs intentions d'embauche pour l'année 2021. L'analyse des 36 400 réponses permet de recenser les métiers les plus recherchés, ainsi que les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. 29% des établissements ayant répondu à l'enquête envisagent de recruter en 2021.

L.M